



L'an de grace mil sept cent trois, le vingt neufiesme jour du
mois de Janvier Ajourd'hui publie un ban de mariage arrendmanche
pendant la messe de parroisse apres avoir obtenu dispense de
deux autres de Monseigneur L'Archevesque de Rheims
Entre Gerard Jacquemont fils de Pierre Jacquemont
et de defunte Catherine d'Hostel ses pere mere de la parroisse
d'Escordal d'une part et de Nicole Hubignon fille de Jean
Hubignon et de Jeanne maigne ses pere mere d'autre
part de cette parroisse j'ay cuve d'olaparroisse deff.
L'ambur sous signe' ay celebre' le mariage en donne'
la benediction Nuptiale, en vertu d'en execution d'une
dispense fulminee a l'officialite' entre les susnommes par
ce qu'ils estoient parent du troisieme au quatrieme de
gr. de Consanguinite' le mariage a este' celebre'
publiquement dans l'Eglise parroissiale de ce lieu apres
que ledits bans ont este' controllés a tout bon le 16.
du present mois

Howeall
J. Jacquemont Nicole Hubignon
J. Jacquemont J. Hubignon
B. Hubignon
B. Hubignon